



Réseau-1 Québec

Pour une première ligne intégrée, forte et apprenante

RÉSEAU-1 QUÉBEC - APPEL DE PROJETS – CONCOURS AUTOMNE 2014

DATE LIMITE pour le dépôt des projets : 30 novembre 2014

Les buts du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne du Québec (Réseau-1 Québec) sont de (i) combler le fossé entre la recherche et le milieu clinique via les Réseaux de recherche axée sur les pratiques de la première ligne (RRAPPL), (ii) promouvoir la recherche avec les praticiens et les patients, et (iii) améliorer l'application des connaissances et les pratiques.

OBJECTIFS DU CONCOURS

- Promouvoir dans les milieux cliniques des RRAPPL une culture de recherche et d'amélioration continue de la qualité.
- Favoriser une étroite collaboration entre les chercheurs, les praticiens, les patients-partenaires et les décideurs (personnes ayant le pouvoir d'établir des politiques et des pratiques en matière de santé ou ayant une influence sur ces dernières).

PRIORITÉS DU CONCOURS

- Amélioration de la qualité des soins fondée sur les résultats de recherche (par exemple, amélioration de l'accessibilité aux soins, de l'intégration entre les services de santé, de la coordination entre les professionnels, et de l'excellence des soins).
- Problématiques relatives aux patients avec des besoins complexes de soins de première ligne (multimorbidité, santé mentale et vieillissement).

CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS ET TERMES DES FONDS

Le Réseau-1 finance des projets où les utilisateurs potentiels des connaissances issues de la recherche sont impliqués à toutes les étapes (projets de type « [Application intégrée des connaissances](#) ») : planification et mise en œuvre des projets, et application des connaissances.

Trois mécanismes aideront les équipes des projets financés pour élaborer un protocole détaillé et pour résoudre des problèmes d'ordre méthodologique ou logistique. (i) Les projets financés seront soutenus par un comité d'accompagnement (fourni par le Réseau-1). (ii) les équipes des projets financés collaboreront entre elles (collaboration facilitée par le Réseau-1). (iii) Le Réseau-1 facilitera le travail des équipes avec des patients-partenaires.

Trois phases structurent ce concours : (i) présentation de la demande de financement; (ii) préparation d'un protocole détaillé; (iii) implantation et suivi du projet. En phase 2, chaque projet financé recevra 5 000 \$ (janvier-mai 2015). En phase 3, chaque projet financé recevra jusqu'à 20 000 \$ (mai 2015 - mai 2016). Les responsables des projets financés s'engagent à participer activement dans le processus d'accompagnement

(incluant deux rencontres en personne) et à présenter leurs résultats lors de la journée annuelle scientifique du Réseau-1 en mai 2016.

Fonds disponibles : 100 000 \$ sont disponibles pour financer jusqu'à quatre projets (jusqu'à 25 000 \$ par projet). Deux responsables : chaque projet doit être dirigé par un praticien et un chercheur (co-responsables). Dans la formation de l'équipe de projet, la participation d'un patient-partenaire et d'un décideur est fortement encouragée. La phase de préparation permettra de consolider l'équipe.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles sont les salaires des coordonnateurs et assistants de recherche et les ressources nécessaires pour mener le projet (consommables, équipement essentiel, frais de déplacement pour des réunions de projet, etc.). Les dépenses non admissibles sont les frais de déplacement pour assister à des congrès, et les paiements directs aux chercheurs ou praticiens.

ÉLIGIBILITÉ DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Chaque demande sera évaluée par un comité d'éligibilité du RRAPPL d'attache du projet. Toutes les demandes éligibles seront transmises au Réseau-1 pour évaluation. Sont éligibles, les projets qui satisfont tous les critères suivants. Un projet éligible doit :

1. être mené par des personnes qui sont membres du Réseau-1
2. être axé sur le changement de pratique au bénéfice des patients,
3. porter sur une ou des priorités du concours,
4. être déployé dans des milieux de pratique appartenant à deux des quatre RRAPPL,
5. fournir la preuve que le projet est accepté par la direction des milieux cliniques.

Ne sont pas éligibles les projets qui répliquent un projet déjà financé par le réseau, et les projets financés par les agences de recherche provinciales (par ex., FRQS) ou fédérales (par ex., IRSC).

Les personnes et/ou milieux cliniques qui ne sont pas encore associés au Réseau-1 ou à un RRAPPL sont encouragés à communiquer avec les personnes ressources nommées à la fin de ce document et à [devenir membre du Réseau-1](#).

DÉCISION DE FINANCEMENT

Le 12 décembre 2014.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET AIDE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE

Pour communiquer avec le RRAPPL de votre région, veuillez communiquer avec :

[RRAPPL Université Laval](mailto:ghislaine.tre@crchuq.ulaval.ca) – Coordinatrice : ghislaine.tre@crchuq.ulaval.ca
[RRAPPL Université Sherbrooke](mailto:Audrey.Plante@USherbrooke.ca) – Coordinatrice : Audrey.Plante@USherbrooke.ca
[RRAPPL Université Montréal](mailto:just.gagnon@gmail.com) – Coordinateur : just.gagnon@gmail.com
[RRAPPL Université McGill](mailto:veragranikov@gmail.com) – Coordinatrice : veragranikov@gmail.com

Pour toutes autres questions : info@reseau1quebec.ca

Pour soumettre votre demande d'ici le 30 novembre : info@reseau1quebec.ca

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Formulaire de demande de financement* Titre de projet, noms et coordonnées du partenariat principal (chercheur et praticien) et affiliations institutionnelles. Identification du RRAPPL principal d'attache et d'au moins un des autres RRAPPL. Court résumé (100 mots) en langage simple.
*Le formulaire est maintenant disponible dans la section Soumettre un projet du site web
Description de projet (4 pages maximum, Times Roman 12 points, marges normales) <ul style="list-style-type: none">• Description de la problématique• Besoin important pour les soins de santé primaires et lacunes dans les connaissances• Description des connaissances qui soutiennent la proposition• Énoncé des objectifs et/ou des questions de recherche• Méthodologie et méthodes• Explication des résultats attendus et des limites potentielles• Proposition d'un plan d'évaluation du processus• Plan d'application des connaissances• Potentiel de transférabilité à d'autres milieux de pratique
CV des responsables de projet (candidats principaux) Entre 1 et 10 pages (format libre)
Description de l'équipe de projet et des partenaires : 2 pages maximum (format libre)
Lettres d'appui des directeurs des milieux cliniques participants
Budget <ul style="list-style-type: none">• Tableau sommaire des dépenses prévues concernant les fonds de 5 000 \$ et 20 000 \$ (maximum)• Justification du budget : 1 page maximum
Annexes Références, illustrations, questionnaires, certificat d'approbation éthique (si obtenu), etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE FINANCEMENT

- Les objectifs sont clairs.
- L'impact potentiel est clairement exprimé; l'identification des indicateurs de succès est un atout.
- Le projet est justifié par des connaissances pertinentes.
- Les questions et/ou objectifs répondent à des besoins importants des soins de santé primaires.
- La méthodologie et les méthodes proposées sont appropriées pour répondre aux questions et/ou objectifs du projet.
- Les limites de la méthodologie et des méthodes proposées sont identifiées.
- Des connaissances sont applicables dans les milieux cliniques partenaires.
- Des connaissances sont transférables à d'autres milieux, programmes et/ou politiques.
- Les candidats ont la capacité d'appliquer et de transférer les connaissances.
- L'équipe a l'expertise pour mener à bien le projet.
- L'implication d'un patient partenaire est un atout.
- L'implication de résidents, et d'étudiants gradués et post-gradués est encouragée.
- Le projet et le budget sont réalistes.